

Trimestriel  
Prix, France : 3 F Québec : 1 dollar  
Abonnement annuel, France : 10 F  
Québec : 4 dollars  
N° commission paritaire : 51571

# FRANCE QUÉBEC



## Le Livre Blanc sur le Referendum



PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION FRANCE-QUÉBEC

54, AV. DE SAXE, 75015 PARIS

Tél. : 783.31.34 HIVER 79

N° 32



Une fois n'est pas coutume : le Prix France-Québec-Jean Hamelin, décerné par l'ADELF (Association des Écrivains de Langue Française) a été attribué cette année à une œuvre posthume, *Les Contes* de Jean-Aubert LORANGER. L'auteur fut, autour de 1930, un poète original, qu'on a redécouvert récemment ; ses contes restaient enfouis dans quelques périodiques ; ils viennent d'être recueillis en deux volumes (Fidès) avec une préface de Bernadette GUILMETTE.

Il ne manquait cependant pas d'auteurs vivants, que les jurés du Prix France-Canada, réunis le 13 décembre sous la présidence de Pierre EMMANUEL, ont eu du mal à départager. Leur attention s'est posée sur Pierre VADEBONCŒUR, Michel TREMBLAY, Gabrielle POULIN, et leur choix final est tombé sur Victor-Lévy BEAULIEU pour les trois volumes de son *Monsieur Melville* (VLB Editeur), biographie lyrique et mêlée de confidences personnelles, très différentes de ses romans, mais dans la ligne de ses essais sur Hugo et sur Jack Kerouac.

Outre ces deux ouvrages, nous mettrons hors pair la *Défense et Illustration de la Langue Québécoise* de Michèle LALONDE (Seghers-Laffont). C'est un plaidoyer vibrant, mais aussi nuancé, et qui fait réfléchir. Il exalte la richesse d'un parler « archaïque mais non point anarchique » sans dissimuler les périls qui le menacent et tout en exécrant le « joul » et son « triomphalisme » ; elle se fait d'ailleurs, sur la langue de France « affaiblie et dévitalisée », une idée qui ne correspond guère aux réalités d'aujourd'hui. Et elle s'exerce, dans la suite du volume aux genres les plus divers, « poèmes-affiches » comme le *speak white* de 1968 qui l'a rendue célèbre, « panneaux-réclame » dialogués, « variations » imitant les graffiti, essais en vers ou en prose.

L'espace nous a manqué, dans notre dernier numéro, pour signaler les œuvres de poésie. Il faudrait mentionner, à l'Hexagone, *Forêt Vierge Folle* de Roland GIGUERE, *Les Migrations* de Marcel BELANGER, *Le Torrentiel* de Pierre MORENCY, *Le Sol Inapparent* de Gilles CYR, *Les Chaleuils* de Cécile CLOUTIER (le mot désigne une lampe rustique) et aux Editions du Noroit *Oracle*.

*des Ombres*, de Michel BEAULIEU. De même, au théâtre, nous voulions signaler *La Tête de Monsieur Ferron*, de Victor-Lévy BEAULIEU, « épopée drôlatique » tirée du roman de Jacques FERRON, *Le Ciel de Québec*, et *Le Refuge*, pièce télévisée de Gilbert LA ROCQUE (toutes deux aux Editions VLB), auxquelles nous ajouterons les amusants *Oeufs Limpides* du Mime Marc FAVREAU (Stanké).

## ROMANS, CONTES ET SOUVENIRS

Les romans abondent. Dans celui de Michel TREMBLAY, *La Grosse Femme d'à côté est enceinte* (Leméac et Laffont), ses admirateurs retrouveront le décor familier de son théâtre — les quartiers pauvres de Montréal —, son humour réaliste et souvent trivial, et le « joul » qu'il réserve ici aux propos de ses personnages en se servant, pour sa narration, d'un français correct. Même humour, avec des épisodes hauts en couleur, dans la chronique villageoise de Bertrand B. LEBLANC, *Les Trottoirs de bois* (Leméac), située sur les rives de cette Matapédia où l'on respire déjà un air d'Acadie. *La Saison des Feuilles Mortes* de Jacques LAMARCHE (Tisseyre), troisième volume de sa *Dynastie des Lanthier*, retrace l'évolution d'une famille et à travers elle, celle de la société. *Les Jardins secrets* de Normand ROUSSEAU (Tisseyre) tiennent de l'enquête policière, un peu à la façon d'Hubert AQUIN dans *Neige Noire* mais sans son côté « nouveau roman ». Ce côté, en revanche, s'accroît dans *L'Emprise* de Gaëtan BRULOTTE (Editions de l'Homme), histoire étrange de deux désaxés dont l'un suit l'autre à la trace et le prend pour son double. Quant à *Lueur*, que Madeleine GAGNON intitule « roman archéologique » (V.L.B.), c'est un jeu avec l'illogisme et le subconscient.

Les contes de Roch CARRIER, *les Enfants du Bonhomme dans la lune*, (Stanké) mettent en scène des enfants, et le monde vu par leurs yeux. on les rapprocherait des « premiers souvenirs » que Gérard BESSETTE place en tête de son livre *Mes Romans et Moi* (HMH), qui, par ailleurs, nous éclaire sur la genèse de ses œuvres.

## HISTOIRE

Deux biographies aident à comprendre l'histoire récente. Bernard SAINT-AUBIN croit avoir assez de recul, après dix ans, pour écrire équitablement celle de *Duplessis* (La Presse) et tracer son portrait, ombres et lumière. Paul GROS D'AILLON met un note plus personnelle dans celle de *Daniel JOHNSON* (Stanké) : il fut Secrétaire du Premier Ministre et parle en témoin ; nous lisons avec un intérêt particulier ce qui concerne le voyage du Général de GAULLE et les premiers contacts antérieurs avec nos amis Xavier DENIAU, Martial de la FOURNIERE, Philippe ROSILLON, Bernard DORIN.

Pierre FOURNIER, Professeur à l'Université du Québec à Montréal, a d'abord écrit en anglais sa thèse de Toronto sur *le Patronat Québécois au pouvoir, 1970-1976* (HMH), où il jette un regard critique sur les rapports entre les affaires et la politique, et sur les pressions exercées contre la révolution tranquille puis contre le parti québécois. Même regard dans l'étude de Bernard ARCAND et Sylvie VINCENT sur *l'Image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec* (HMH), mais on se demandera si aux partis-pris qu'elle leur reproche, elle ne substitue pas des partis-pris inverses. Elle fait grâce aux vues de Donald B. SMITH, qui analysant cette image « d'après les historiens canadiens-français du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (*Le Sauvage*), (HMH), montre comment, tantôt idéalisée, tantôt dénigrante sous le régime français, elle a pris une dominante raciste assez tard à l'époque de Gobineau, pour s'estomper ou disparaître chez nos contemporains.

Le livre de Jean CHARTIER sur ces autres indiens que sont les Mayas, *Civilisations mystérieuses* (Stanké), paraît, malgré son titre raccrocheur, une étude sérieuse, basée sur dix ans de recherches ethnographiques sur place, et précédée par un bon aperçu historique.

Et c'est une sorte d'Almanach de Gothe, émaillé d'anecdotes, que nous donne *l'Internationale des Rois* de Roger DUHAMEL (La Presse), où ceux qui s'intéressent aux têtes couronnées trouveront quantité de détails sur leurs tenants et aboutissants. Mais l'ouvrage, une fois rédigé, a mis plus de deux ans à paraître, et il a fallu plusieurs notes pour le compléter.

Auguste VIATTE

---

— Nous vous conseillons vivement de vous intéresser au catalogue Nouvelle-France proposé p. 15. Dans sa simplicité il représente une réelle nouveauté dans la diffusion du livre québécois en France.

---

FRANCE  
QUÉBEC

«France-Québec» est publié par l'Association France-Québec, 54, av. de Saxe 75015 Paris. Tél. 783.31.34. C.C.P. : 30 726-17 S.

Directeur de la publication : Christian Philip

Composition et Imprimerie : Furinter s.a., Z.I. - 40, rue Gay-Lussac, 94430 Chennevières-sur-Marne

Conception graphique : Kathy DUCLOUX.

Régie de la publicité : France-Québec.

Commission paritaire n° 51571

Les articles de «France-Québec» peuvent être reproduits sans autorisation avec mention de la source.

---

# Vie des Associations Nationales

La XXVI<sup>e</sup> session de la Commission Permanente de la Coopération franco-québécoise a décidé de reprendre et de confirmer le principe du financement croisé des deux associations nationales France-Québec et Québec-France par les gouvernements français et québécois. Ce principe avait été énoncé par M. Alain PEYREFITTE et M. René LEVESQUE lors du congrès de Québec-France à Longueuil en septembre 1977.

En le reprenant et en lui donnant un contenu

concret, la Commission Permanente a manifesté l'intérêt que représentait l'action des deux associations dans les relations franco-québécoises.

De plus, cette décision permet aujourd'hui aux deux associations de voir l'avenir de leurs secrétariats nationaux mieux assuré. La présence de permanents, l'action d'équipes compétentes de part et d'autre de l'Atlantique permet d'envisager un nouveau développement de l'action associative au service des Français et des Québécois.

## Nouvelles de Québec-France

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu lors de l'Assemblée Générale de Québec-France qui s'est tenue à Québec le 29 septembre 1979.

Président : **M. Claude BLANCHET,**

Premier Vice-Président : **Mme Anne-Marie BRIEN,**  
**Présidente de la section de Montréal**

Deuxième Vice-Président : **M. Claude HAMILTON,**  
**Président de la section de Québec**

Secrétaire Général : **Emile ROBERGE,**  
**Président de la Section de Granby**

Trésorière : **Noëlla DEBLOIS**

Administrateur : **Louis-Ange SANTERRE**  
**André TETREAU,**  
**Secrétaire Général de l'O.F.Q.J.**  
**Montréal**  
**Jean LAPLAINE**  
**Paul-Emile ROBERT**  
**André BERGERON**

Directeur Général : **Maurice FORTIN**

Le nouveau président M. BLANCHET est Directeur de la Société de Développement Coopératif du Mouvement Desjardins.

Sections régionales : Trois nouvelles sections ont vu le jour : Laval-Laurentides, Rimouski et Rouyn-Noranda, portant à 12 le nombre de ces sections.

Le nombre des membres de Québec-France au 31 août 1979 était de 1028. Le Secrétaire National avec ses bureaux de Québec et de Montréal compte désormais 7 personnes à temps plein et oriente son action tant vers le développement de nouvelles sections que vers la mise sur pied de programmes d'échanges avec France-Québec.

Cette assemblée générale marque un nouvel élan de notre association jumelle et laisse présager une collaboration plus étroite encore dans les mois qui viennent.

## Nouvelles de France-Québec

Les décisions prises par la Commission Permanente permettent à France-Québec de maintenir et de développer son activité dans les mois et les années à venir.

Par ailleurs, le remplacement de Geneviève CANONNE qui avait été mise à la disposition de l'association par le Ministère de l'Education pendant 2 ans est assuré depuis le mois de novembre par un jeune professeur M. Jean-Michel RODARY qui vient ainsi renforcer l'équipe du Secrétariat National.

Le nombre de membres augmente régulièrement et nombreux sont ceux qui ont déjà répondu à notre appel de cotisations et même complété celle-ci par une contribution exceptionnelle. Que tous en soient remerciés.

Le nombre des régionales augmente aussi : Champagne, Cambrésis, Alsace et Var-Québec ont déjà été accréditées et bientôt Provence-Québec et peut-être Tours et Toulouse.

### ASSEMBLEE GENERALE DE BRIVE 3 et 4 mai 1980

**France-Québec avait décidé à Dijon en 1977 de ne tenir un congrès que tous les deux ans, en alternance avec une assemblée générale : c'est ainsi qu'en 1978 à Lyon s'était réunie pour des séances de travail plus approfondies une centaine de personnes. A la Rochelle, c'est plus de 500 personnes qui participaient au Congrès commun avec Québec-France. Cette année, l'Association Brive-Québec accueillera l'Assemblée Générale.**

**Toutes les informations nécessaires parviendront aux membres en temps utiles.**

DANS NOS COLONNES,

La parole est  
aux Québécois

Etant donné l'importance de la dimension économique pour la détermination de l'avenir du Québec, nous avons demandé au Professeur François-Albert ANGERS de l'Université de Montréal, de vouloir bien continuer à nous parler de son pays sur ce plan.

Il nous donne ici un raccourci historique des raisons qui ont amené le Québec à sa position politique de « Souveraineté-Association » — laquelle ne peut se comprendre qu'à la lumière des situations et des événements antérieurs.

Janine R. GRAVELIN

## LE PROBLÈME DU QUÉBEC FACE A L'ÉCONOMIE

par François-Albert ANGERS

**L'aspect économique du problème québécois est en France la grande question-obstacle (tout de suite évoquée) à toute idée de Québec souverain.**

**La même inquiétude plane au Québec, soigneusement entretenue par les adversaires du gouvernement actuel.**

### LE GRAND ESPACE ECONOMIQUE SANS FRONTIÈRES

Et par ailleurs, cette question nous hante tous, le soussigné tout le premier, au résultat de notre formation économique classique tournée vers l'idéal du grand espace économique sans frontières.

Le raisonnement tout logique est alors d'attribuer à une agitation politique irresponsable l'effort de certains groupes ou partis pour sortir une « région » (en l'occurrence, la Province de Québec), d'un grand espace (le Canada) auquel elle a « la chance » d'appartenir. « Chance » que n'a pas l'Europe. Celle-ci vit dans l'espoir d'un marché commun réussi... sans cependant grande presse de la part de chaque Etat de se départir de sa souveraineté ! Ce qui m'intrigue, c'est le fait qu'on s'attarde si peu à réfléchir sur les difficultés de réalisation de cette Europe Unie surtout de tractations, de programmations échelonnées, etc... aboutissant à des réalisations partielles toujours agrémentées de clauses échappatoires !

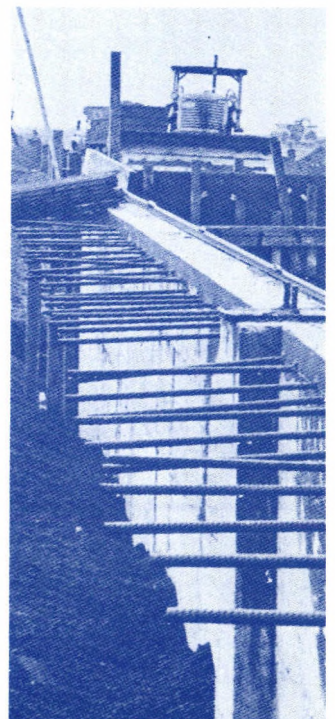
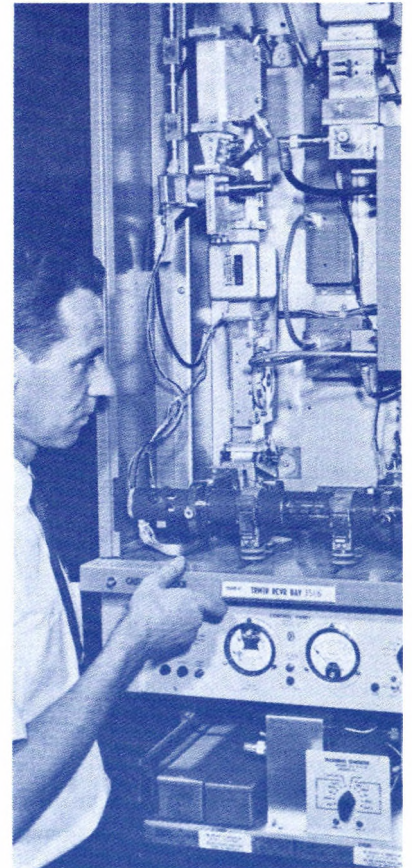
Le grand espace, en effet, peut donner de meilleurs résultats au total, mais aux dépens de certaines parties qui, elles, périssent d'une façon consi-

dérée inadmissible ou indésirable. N'y a-t-il pas en jeu des intérêts humains de plus grande portée que l'attrait du rendement économique optimum ?

### LE CARCAN DU FÉDÉRALISME

Or, le Québec *n'est pas entré dans le Canada par choix*, comme la France dans le Marché Commun, mais par une volonté impérialiste réorganisant ses colonies d'Amérique du Nord. Certes, la Constitution de 1867 a respecté le droit du Québec, gagné en 1774 et toujours reconnu à Londres, de garder ses institutions françaises dans un Canada qui serait anglais. Mais dans l'esprit des Canadiens anglais qui allaient administrer très majoritairement la Fédération, ce devait être un fédéralisme très centralisé. Et, effectivement, cette centralisation n'a pas cessé de progresser malgré les dispositions constitutionnelles et malgré les protestations croissantes du Québec.

C'est ainsi que le gouvernement fédéral a œuvré en faveur d'un axe de développement Montréal-Toronto, c'est-à-dire à partir de l'extrême ouest du Québec (Montréal) et vers l'Ouest, soit vers l'extérieur du Québec, au profit du reste du Canada provoquant ce qu'on pourrait appeler « le désert québécois ».



S'il n'y avait pas eu au départ ces interventions impériales pour des raisons politiques (contrer les Etats-Unis sur toute l'étendue du territoire canadien) puis les interventions fédérales pour développer l'économie *là où s'établissaient les colons anglais* (Ontario et Ouest), si, seules, les lois économiques de libre concurrence avaient décidé, le Québec serait une ruche bourdonnante comme la côte Est américaine.

Certes, à l'heure actuelle, nous avons atteint l'un des plus hauts niveaux de vie du monde — et le slogan est charrié partout contre la thèse de la Souveraineté —. De fait, le Québec n'est pas un pays pauvre et l'étalage de notre richesse conduit à dire « Que pourriez-vous faire de mieux en étant souverains ? Vous ne pouvez qu'y perdre économiquement pour un simple caprice politique ».

C'est ne pas tenir compte *des développements qui auraient été possibles* avec leurs conséquences.

C'est ignorer l'état de relatif sous-développement du Québec *par rapport aux autres provinces* et les obstacles que sa participation à la Confédération a mis et met encore à son développement normal.

C'est là qu'intervient le problème de la souveraineté comme un moyen de donner au gouvernement du Québec les compétences juridiques et politiques qui rendraient possibles les prises de décision en vue de ce développement, par opposition aux décisions fédérales dont la tendance très nette est de favoriser le développement du centre et de l'ouest canadiens au détriment des intérêts québécois.

## ORIGINE DU CHOMAGE

Les milieux le moins informés en France savent bien que le Québec est un pays riche en ressources et placé dans une situation géographique magnifique.

Mais l'Angleterre, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, a entrepris le développement des infrastructures économiques et mis tout son effort d'investissement dans les régions anglaises et anglophones. Même Montréal, qui a servi de port d'entrée à ces fins, s'est vu enlever une partie de sa valeur par l'achèvement de la canalisation du St-Laurent jusqu'aux Grands Lacs.

Entre 1820 et 1922, ce sous-développement du Québec s'est manifesté *par le départ d'environ un million de Canadiens français vers les Etats-Unis*, faute de travail salarié et d'accessibilité facile aux terres, au Québec.

Alors que le reste du Canada a été sur-outillé, la carence des voies de pénétration au Québec reste encore patente à la seule vue d'une carte des chemins de fer. En au moins deux circonstances majeures — la construction du deuxième transcontinental et la discussion autour de la canalisation du St-Laurent — les deux décisions ont été prises en mettant de côté des projets moins coûteux qui auraient favorisé le centre du pays de Québec, et Montréal, pour adopter les plus coûteux, mais qui favorisaient Toronto et le nord de l'Ontario.

A dire vrai, rien d'extraordinaire à cela, vu dans le cadre d'une politique d'établissement d'une colonie où, au surplus, les colons britanniques en ont toujours voulu à la métropole d'avoir maintenu les droits d'un Québec français. N'importe, les faits sont là pour empêcher de relier la « prospérité » du Québec à son appartenance à la Confédération.

## LE QUÉBEC ET LES ETATS-UNIS

En effet, devant le sous-développement et l'émigration en masse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements du Québec prirent panique.

*Une chose était en leur pouvoir : disposer des ressources naturelles de leur territoire : forêts, chutes d'eau, mines.*

Ils les donnèrent, ou les concédèrent aux capitaux américains pour une bouchée de pain afin de favoriser la création d'emplois. Cependant qu'en 1922, les Américains arrêtaient l'hémorragie démographique en fermant leurs portes à l'émigration.

Toutefois, le genre d'exploitation que nous donnèrent les capitaux américains ne favorisa pas un véritable développement de l'économie québécoise. Il consistait à exploiter le brut pour l'exporter aux Etats-Unis — d'où entre autres, l'actuel problème de l'amiante — un chômage chronique dû à l'absence d'une industrie manufacturière — des salaires plus bas que dans le reste du Canada entraînant des luttes syndicales plus âpres.

## « NOUVELLE FRANCE » TOUJOURS

Le fond du problème est simple : les politiques canadiennes ne sont pas faites ni dirigées pour le bien du Québec français. Si le Québec n'était pas et ne voulait pas rester une Nouvelle France en Amérique, il n'y aurait pas de difficultés.

Puisque, pour l'instant, les Américains utilisent le Québec pour ce qu'il est : une « région-réserve » — puisque la politique canadienne a privilégié les régions du centre et de l'ouest, c'est (du point de vue canadien) la fluidité de la main d'œuvre qui devrait régler le problème du chômage. Que les Québécois aillent donc là où sont les emplois : à Toronto et, de plus en plus, à Calgary, à Edmonton, à Vancouver.

Mais les Québécois, eux, veulent rester au Québec et, dans leur pays — ce réservoir d'immenses richesses hydroélectriques, minérales, forestières, maritimes — mener une politique de plein emploi au Québec.

Or, dans le système fédéral, le gouvernement du Québec n'a pas les pouvoirs nécessaires pour prendre les décisions appropriées.

C'est ainsi qu'aux accords du GATT, la politique fédérale a sacrifié les industries du Québec pour gagner des avantages pour le blé et certaines industries de l'Ouest.

## L'ASSOCIATION

Pour des raisons dont l'explication détaillée prendrait trop de place au présent article, il est quasi impossible au gouvernement fédéral de réorienter cette politique séculaire sans susciter des réactions régionales fatales à tout gouvernement.

C'est pourquoi la proposition du gouvernement actuel du Québec apparaît réaliste.

Si le Québec disposait de la souveraineté législative et fiscale totale — qui lui permettrait d'agir efficacement pour son propre développement — ce ne serait pas tellement dérangeant pour le Canada. La souveraineté proposée par M. René LEVESQUE respecterait la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes. Elle ne réclame que des relations bipartites d'égal à égal par opposition à la situation de tutelle où toute décision fédérale fait la loi et oblige à la soumission sans recours.



Notons que c'est librement aussi que le Québec négocierait directement, si nécessaire, c'est-à-dire au cas où les provinces canadiennes ne pourraient pas (ou ne voudraient pas) répondre à ses demandes et à ses besoins, certains accords avec les pays étrangers. Il est bien placé pour le faire. Mais en quoi cela nuirait-il au reste du Canada ?

# échos québécois

## LG-2, symbole de l'avenir du Québec

Symbole des richesses et des ressources du Québec, la nouvelle centrale hydro-électrique LG-2 est aussi le symbole de l'avenir du Québec, de son avenir énergétique bien sûr, mais aussi de son avenir politique qu'il peut choisir maintenant en toute sérénité.

Voilà le message que le Premier ministre René Lévesque a délivré le 27 octobre alors qu'il présidait les fêtes marquant la mise en service de la première des seize turbines de cette centrale qui, d'ici quelques mois, sera la plus puissante du Québec et parmi les plus puissantes du monde. L'Hydro-Québec, la société d'énergie de la Baie-James et la société de développement de la Baie-James étaient plus particulièrement à l'honneur lors de cette cérémonie.

## Ceux qui refusent aux Québécois le droit de bâtir leur propre pays

Le mensuel québécois « **L'information nationale** », édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (82 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, QUEBEC, H2X 1H3) publie dans son numéro d'octobre-novembre la liste de « ceux qui refusent aux Québécois le droit de bâtir leur propre pays », c'est-à-dire la liste des principaux donateurs (\$ **Can 3 millions**) à l'organisation fédéraliste **PRO-CANADA**, l'instrument du « Non » lors du prochain référendum. On relève notamment les noms suivants : Canadian Pacific, Canadian National, The Molson Companies, Gulf-Canada, Steinberg, Sun life, Air Canada, Bell Canada, Royal Bank of Canada, Canadial Imperial Bank of Commerce, Bank of Montréal, Bank of Nova Scotia, Banque Canadienne Nationale, Toronto Dominion Bank, Banque Provinciale du Canada, Mercantile Bank of Canada et aussi, entre autres, les Ciments Lafarge.

## La longue histoire de Penetanguishene

Le quotidien montréalais « Le Devoir », publie le 16 octobre le passionnant témoignage de M. Roland Desroches, membre du comité consultatif de langue française du Conseil scolaire du comté de Simcoe dans l'Ontario. M. Desroches, qui a participé à chacune des étapes de la longue bataille scolaire de Penetanguishene, conclut en ces termes : « Après tous ces échecs, j'ai décidé de renoncer à ma fonction d'appui-livre au Conseil scolaire de Simcoe, de quitter mon poste dérisoire, dans l'espoir que mes cinq collègues feront comme moi pour exprimer clairement au gouvernement Davis et à Mme Stephenson notre profond mécontentement. Nous demandons en outre de modifier la loi de telle sorte que soient créés des conseils scolaires de langue française afin d'offrir aux jeunes francophones d'Ontario une éducation aussi efficace que celle de leurs camarades de langue anglaise. Une fois pour toutes, que le gouvernement de l'Ontario cesse de se vanter partout dans le monde que la minorité est bien traitée dans cette province. les faits prouvent le contraire ».

## Succès libéraux aux élections partielles

Le Parti Libéral du Québec, dirigé par M. Claude Ryan, a brillamment remporté les quatre élections partielles organisées en novembre au Québec. Deux des comtés renouvelables, Prévost et Maisonneuve, étaient précédemment représentés par des députés péquistes MM. Jean-Guy Cardinal et Robert Burns.

Cette défaite des candidats gouvernementaux, venant après la vague de grèves du mois de novembre, traduit notamment le mécontentement des électeurs québécois face à une situation sociale qui se dégrade.

## Le défi des caisses populaires

Les caisses d'épargne et de crédit sont maintenant engagées dans une nouvelle phase de leur développement au Québec. En tenant compte surtout de la dimension financière de ces institutions en pleine croissance, on peut noter trois défis qui s'imposent aux caisses : Devenir plus concurrentielles sur le marché de l'épargne et du crédit ; Nécessité de s'implanter sur de nouveaux marchés (les Caisses d'entraide sont absentes de Montréal, les caisses populaires s'intéressent de plus en plus aux prêts commerciaux et industriels) ; Poursuite du mouvement de regroupement des six fédérations afin d'améliorer les services offerts.

Au 30 juin 1979, l'actif des six fédérations de caisses d'épargne et de crédit au Québec (Fédération de Québec des Caisses populaires ; Fédération de Montréal des Caisses Desjardins ; Fédération des Caisses d'économie ; Ligue des Caisses d'économie ; Fédération des Caisses d'établissement ; Fédération des Caisses d'entraide économique) se montait à un total de \$ Can 12.008.000.000.

## Faux départ de Pierre Elliott Trudeau

Dans un entretien accordé au quotidien « Le Devoir » du 26 novembre, Pierre Elliott Trudeau annonçait son départ de la direction du Parti Libéral du Canada en ces termes : « J'ai beaucoup réfléchi... J'en suis venu à la conclusion que je n'étais pas l'homme à rebâtir le Parti Libéral et à négocier un nouveau fédéralisme pendant la prochaine décennie... Je le répète, j'ai compris qu'il fallait un homme nouveau pour faire ça ». Cependant depuis cette déclaration et après le renversement du gouvernement de M. Clark, Pierre Elliott Trudeau est revenu sur sa décision et conduira une nouvelle fois le 18 février les libéraux canadiens au combat...

## Une fondation des Québécois

Une « **Fondation des Québécois pour le Oui** » a été créée sous la présidence de M. Fernand Paré, président d'une compagnie d'assurances sur la vie « La Solidarité ». Cette fondation qui a pour but de « promouvoir tout projet national québécois qui privilégie les intérêts de la société québécoise dans les domaines politique, économique, social et culturel » appuiera, comme son nom l'indique, la campagne référendaire du Oui. Son premier objectif est la mise sur pied d'une campagne de financement populaire de \$ Can 800.000. Parmi les membres du Conseil d'administration, on relève les noms de Mme Madeleine Ferron-Cliche, de M<sup>e</sup> André Bélanger, de MM. Jean-Marie Cossette, président de la S.S.J.B., M. Yvon Deschamps, comédien, Michel Jasmin, avocat, Yves Martin, recteur de l'université de Sherbrooke, Henry Milner, président du comité anglophone pour la souveraineté-association, Mme Mia Riddez, écrivain, MM. Claude Rochon, président du Mouvement National des Québécois et Pierre Vadeboncoeur, écrivain.

## sondages contradictoires

Effectué début décembre, c'est-à-dire juste après les élections partielles et avant les événements susceptibles de modifier notablement l'opinion (annulation de la loi 101 - renversement du gouvernement Clark notamment) un sondage de l'hebdomadaire Dimanche-Matin enregistrait une nette défaveur des Québécois vis-à-vis du référendum : 45 % de non, 20 % de oui, 25 % attendent le libellé de la question.

Toutefois, un sondage plus récent mis de l'avant par le Vice-Premier Ministre du Québec dans une entrevue avec le Monde fait état de 41 % de réponses favorables et 31 % de réponses négatives.

La guerre des sondages aura sûrement lieu.

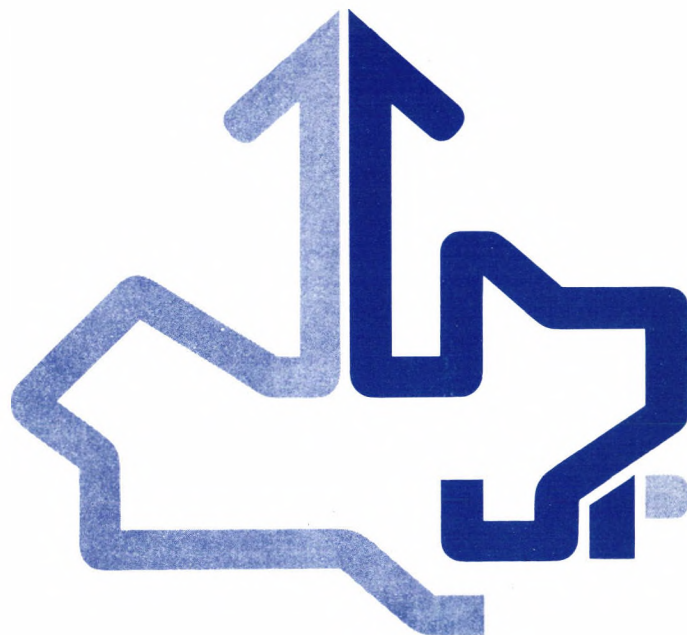
# L'AVENIR DU QUÉBEC :

## Le Livre Blanc sur le Referendum

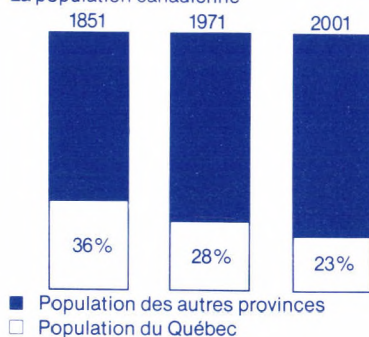
**Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, M. René LEVESQUE a présenté les propositions constitutionnelles de son gouvernement dans un livre blanc intitulé « La Nouvelle Entente Québec-Canada, proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la Souveraineté-Association ».**

**Le premier chapitre intitulé « Je me souviens »** rappelle que dès 1763 les Québécois entreprirent de résister. Il montre combien l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 a créé « une fausse confédération ».

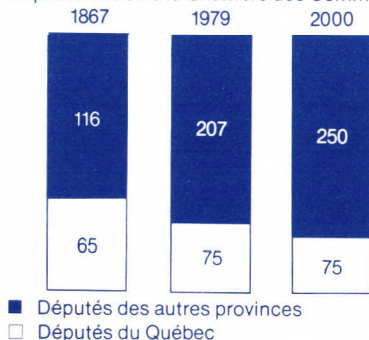
« La Confédération de 1867 n'en était une que de nom, le gouvernement central, loin d'être une émanation des provinces, les dominait, à vrai dire, au point de décider lui-même de leur orientation, grâce aux pouvoirs qu'il détenait. Du Parlement fédéral, en effet, relevaient exclusivement toutes les juridictions jugées essentielles au progrès d'un Etat : transports, droit criminel, monnaie, banque, pêcheries, droit d'assises, tarifs douaniers, commerce interprovincial et international ; le gouvernement fédéral pouvait encore, taxer et dépenser à son gré, légiférer sur toutes questions d'intérêt « national », désavouer toute loi provinciale qui paraîtrait porter atteinte à sa compétence, et exercer toute juridiction non prévue dans la constitution. Tout ce qu'il fallait pour assurer sa domination, et par conséquent celle du Canada anglais... ».



La population canadienne



Représentation à la Chambre des Communes



**Dans le second chapitre, « L'expérience du fédéralisme »**, il est montré combien la pratique révèle un mouvement centralisateur et l'intervention croissante d'Ottawa dans le champ des attributions provinciales. Le Québec a pu tenter de résister à cette évolution. Il n'a pu assurer l'autonomie politique toujours recherchée.

C'est « **l'impasse du fédéralisme** », dont traite le troisième chapitre. Toutes les tentatives faites pour modifier en profondeur le système fédéral canadien ont échoué. Croire à un « fédéralisme renouvelé » est une utopie.

« Car il y a, sur la voie du « fédéralisme renouvelé », un obstacle insurmontable : pour renforcer le Québec, et pour le bâtir, les Québécois doivent, en fait, dans le régime actuel, demander au Canada anglais d'affaiblir et de démanteler ses institutions nationales ; pour répondre à nos exigences, en effet, il faudrait procéder, en faveur de toutes les provinces, à un transfert tel des pouvoirs qui se trouvent actuellement à Ottawa qu'il équivaudrait, pour le Canada anglais à une quasi disparition du gouvernement central... ».

« L'équilibre même du régime, tel que le veut la majorité canadienne, exige que le Québec demeure une province — ou, si l'on veut, un territoire — parmi dix autres, et interdit la reconnaissance formelle et concrète d'une nation québécoise. Cette impossibilité pour le Québec d'accéder au rang de nation, dans le régime fédéral actuel, voilà justement le fond du problème politique canado-québécois... »



Jean LESAGE



Daniel JOHNSON



Jean-Jacques BERTRAND



Robert BOURASSA

« De toutes ces constatations, une conclusion bien simple se dégage. S'ils voulaient à la fois préserver le régime actuel et renouveler le fédéralisme, les Québécois devraient accepter d'abandonner au gouvernement central, où ils seraient toujours — et de plus en plus — minoritaires, un nombre imposant d'attributions et de centres de décision que, jusqu'ici, le Québec a toujours réclamés; accepter par conséquent, de remettre la direction de leurs affaires parfois les plus vitales à un gouvernement sur lequel ils ne pourraient jamais exercer qu'une influence indirecte ou éphémère, — ce qui reviendrait à confier à d'autres la gestion de leurs intérêts et l'orientation de leur avenir. Bien peu de peuples au monde se satisferaient d'un tel arrangement... »



**Voilà pourquoi est nécessaire « une nouvelle entente » (chapitre 4), la Souveraineté-Association.**

« L'histoire récente des relations internationales montre que le fédéralisme n'est plus la seule formule capable de concilier les objectifs de l'autonomie avec ceux de l'interdépendance : en vogue au siècle dernier, il le cède maintenant à l'association entre pays souverains. Alors qu'il ne se crée plus de nouvelles fédérations, les associations économiques s'organisent et se multiplient sur tous les continents.

S'inscrivant d'emblée dans la tendance historique profonde du Québec, qui a toujours cherché une redéfinition plus égalitaire de ses rapports avec le reste du Canada, c'est à ce genre de formule moderne d'association entre pays souverains que le gouvernement du Québec propose de recourir pour assurer au Québec une plus grande maîtrise de ses propres affaires, sans, pour autant, faire éclater le cadre économique canadien... »

## A. — LA SOUVERAINETÉ.

La souveraineté, c'est le pouvoir de lever tous les impôts, de faire toutes les lois et d'être soi-même présent sur le plan international; c'est aussi la possibilité d'exercer librement, en commun, avec un ou plusieurs Etats, certains de ses pouvoirs nationaux.

### — LES LOIS ET LES IMPÔTS.

Les seules lois en vigueur sur le territoire du Québec seront celles qu'aura adoptées l'Assemblée nationale, et les seuls impôts qui pourront y être levés seront ceux qu'on décrètera en vertu des lois du Québec.

### — LE TERRITOIRE.

En accédant à la souveraineté, le Québec, comme c'est la règle en droit international conservera donc son intégrité territoriale.

### — LA CITOYENNETÉ.

La citoyenneté québécoise sera reconnue par un passeport distinct, quoique la possibilité d'une entente avec le Canada sur l'utilisation d'un passeport commun ne soit pas exclue.

### — LES MINORITÉS.

Le gouvernement assure à la minorité anglophone du Québec qu'elle continuera à jouir des droits qui lui sont actuellement accordés par la loi, et aux autres communautés du Québec que l'Etat fournira les moyens nécessaires à la mise en valeur de leurs richesses culturelles.

### — LES TRIBUNAUX.

Les tribunaux québécois seront, naturellement les seuls à pouvoir rendre la justice au Québec.

### — LES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Le Québec continuera d'être lié par les traités auxquels le Canada est partie. Il pourra s'en dégager, le cas échéant, conformément au droit international. Le Québec respectera, par conséquent, l'accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent et deviendra membre à part entière de la Commission mixte internationale. Pour ce qui est des alliances comme l'OTAN et le NORAD, le Québec en restera solidaire et y apportera sa contribution en fonction de ses objectifs.

Pour jouer pleinement son rôle sur la scène internationale et défendre ses intérêts, le Québec demandera son admission à l'Organisation des Nations-Unies et ses agences unies.

## B. — L'ASSOCIATION.

Le Gouvernement du Québec se propose d'offrir au reste du Canada de négocier avec lui un traité d'association communautaire, dont le but sera, notamment, de préserver l'espace économique canadien actuel, en assurant la continuité des échanges et en favorisant, à long terme, la croissance, plus rapide et mieux équilibrée, de chacun des deux partenaires.

Ce traité aura un statut intercontinental et liera les parties de la manière et pour la durée qui y seront déterminées. Il définira les domaines de l'action commune des partenaires et confirmera le maintien de l'union économique et monétaire entre le Québec et le reste du Canada; il détermi-

nera aussi les domaines où l'harmonisation des orientations sera considérée comme souhaitable ; il établira, enfin, les règles et les institutions propres à assurer le bon fonctionnement de la Communauté Québec-Canada, et précisera son mode de financement.

a) La libre circulation des marchandises.

En vue d'assurer la libre circulation des marchandises, on maintiendra, entre le Québec et le Canada, la situation actuelle, en renonçant de part et d'autre au droit de dresser à la frontière commune des barrières douanières.

b) L'union monétaire.

Le dollar sera maintenu comme seule monnaie ayant cours légal, et les avoirs réels ou liquides et les titres de créances continueront d'être libellés en dollars. La circulation des capitaux sera libre, mais chaque partie pourra promulguer un code des investissements, ou adopter, le cas échéant, des règles particulières applicables à certaines institutions financières.

c) La libre circulation des personnes.

En vue d'assurer la libre circulation des personnes physiques d'un territoire à l'autre, les deux Etats renonceront au droit d'imposer un contrôle régulier de police à leur frontière commune. Il va de soi qu'aucun passeport ne sera nécessaire entre le Québec et le Canada.

### — LES DOMAINES D'HARMONISATION.

Pour garantir le bon fonctionnement de la communauté économique et monétaire, les deux parties conviendront, en outre, d'harmoniser certaines orientations et certaines législations. Ce sera le cas, notamment, dans le domaine du transport, où l'on pourra prévoir des ententes particulières concernant les chemins de fer, les transports aériens et la navigation intérieure ; ces ententes pourront également prévoir la co-gestion de transporteurs publics communs, Air-Canada et le Canadien-National, par exemple. Cet effort d'harmonisation pourra s'étendre à plusieurs autres domaines, et notamment à la défense.

### C. — LES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES.

Le gouvernement du Québec, pour sa part, verrait d'un œil favorable qu'on en vienne à l'établissement de quatre organismes Québec-Canada :

- un Conseil communautaire
- une Commission d'experts
- une Cour de justice
- une Autorité monétaire

Le **Conseil communautaire** sera formé de ministres provenant du Québec et du Canada, et agissant d'après les instructions de leurs gouvernements respectifs. Les représentants du Canada pourront être choisis à la fois par Ottawa et par les provinces. Présidé alternativement par un Canadien et par un Québécois, le Conseil se réunira à des périodes fixes, ou selon les besoins. Il aura un pouvoir de décision sur les matières qui lui seront confiées par le traité d'association, et les décisions relatives aux questions fondamentales requerront l'accord du Québec et du Canada. La négociation post-référendaire déterminera quelles seront ces questions jugées fondamentales.

Quant à la **Commission d'experts**, dont le mandat sera défini par le traité d'association, elle sera formée de spécialistes québécois et canadiens, choisis pour leur compétence et nommés pour une période de temps déterminée. Elle servira de secrétariat général à la Communauté et sera soumise aux directives du Conseil.

La **Cour de justice** sera formée d'un nombre égal de juges nommés, pour une période de temps déterminée par le Québec et par le Canada, et d'un président choisi conjointement par les deux Etats. Elle aura juridiction exclusive sur l'interprétation et la mise en œuvre du traité d'association ; ses décisions, finales, lieront les parties.

L'**Autorité monétaire** centrale sera présidée, alternativement, par un gouverneur nommé par chaque gouvernement, et le nombre des sièges alloués à chaque partie au Conseil d'administration sera proportionnel à l'importance relative de chacune des deux économies... »

Un moyen est proposé (**chapitre 5**), pour enclencher le processus devant conduire à la souveraineté-association, à savoir « **le référendum** ».

« Par leur réponse positive au référendum, les Québécois exprimeront leur désir d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente politique, fondée, cette fois sur l'égalité juridique des deux peuples. Un vote affirmatif des Québécois sera donc dans les faits, un mandat confié au gouvernement du Québec de réaliser, par le moyen de négociations, cette nouvelle entente. Par son vote, le peuple québécois aura clairement fondé la négociation sur le fait, du Québec au statut d'Etat souverain, et de l'association avec le Canada. La souveraineté ne va pas sans l'association, elles sont indissociables. Certes, l'objectif ne sera pas atteint du jour au lendemain, mais un résultat positif, lors du référendum permettra au Québec de s'engager sur la voie qui y conduit... »

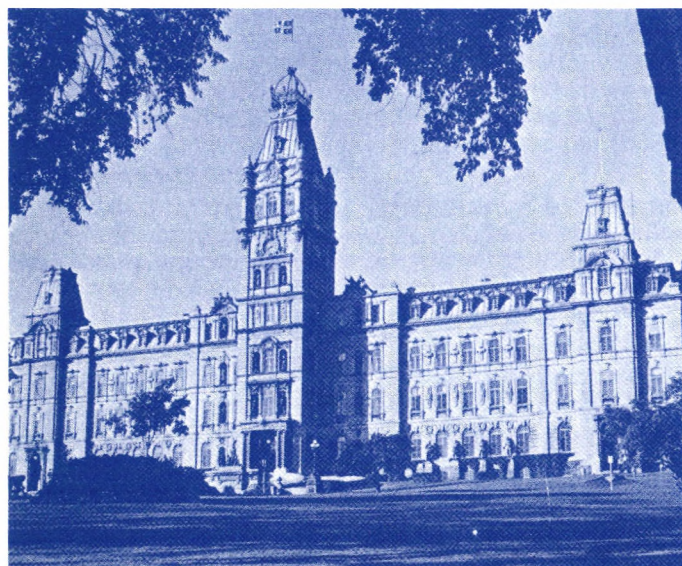
(...)

Le gouvernement du Québec a toujours cru que, pour réaliser le changement constitutionnel ordonné et démocratique qu'il propose, il faudra y mettre du temps. La transformation du fédéralisme actuel en une association entre Etats souverains ne pourra se faire que par étapes successives. La démarche proposée comprend donc quatre grandes phases :

- une phase de réflexion
- une phase référendaire
- une phase de négociations
- une phase de réalisation... »

« Québec, terre d'avenir » conclut le livre blanc.

(...)



« Or, nous avons, au Québec, les ressources, le talent et le savoir qui nous permettent d'assumer, en toute sérénité, la maîtrise de nos affaires et de relever les défis de notre croissance générale, notamment dans le domaine économique. Nos atouts, à cet égard, peuvent même être qualifiés d'exceptionnels.

(...)

« Déjà, nous sommes un pays riche. Notre produit intérieur brut par habitant, en 1978, plaçait le Québec au quatorzième rang des quelque 150 pays du monde. Cette situation n'est ni le fruit du hasard, ni la conséquence de quelque régime politique ou de quelque contribution magnanime de l'extérieur; notre niveau de vie dépend essentiellement des richesses que recèle notre territoire, de notre situation géographique avantageuse, à proximité de riches marchés, et de l'environnement nord-américain, fort stimulant.

(...)

C'est à notre propre initiative et aux ressources de notre territoire que nous devons nos progrès, nos institutions et les instruments de croissance que nous nous sommes donnés. Le rapatriement au Québec de la totalité des impôts et des pouvoirs législatif et exécutif supprimera, une fois pour toutes, les entraves et les conditionnements qui ont freiné notre expansion économique, sociale et culturelle; le rapatriement de tous nos moyens d'action imprimera une impulsion nouvelle à toutes nos activités et, surtout, il nous donnera un sentiment de sécurité inconnu jusqu'ici. Maîtrisant notre vie collective, gérant nos ressources, fixant nos objectifs et notre ordre de priorité propres, nous nous donnerons nous-mêmes les budgets et les moyens, et choisirons nous-mêmes les méthodes les plus appropriées pour répondre à nos aspirations et conduire d'une façon responsable, notre existence de peuple libre et fier... »

(...)

Ses remarquables atouts, le Québec en somme, pourra d'autant mieux en tirer parti qu'il disposera collectivement de moyens nouveaux, tels qu'il n'en a jamais possédés jusqu'ici. Or, c'est un postulat que, dans le cas d'une société désireuse de progresser, l'impulsion première doit venir d'abord et surtout de l'intérieur, — c'est-à-dire de cette société elle-même.

★  
★ ★



En appendice est publié « un appel au peuple du Québec », signé de René Levesque.

(...)

« L'heure va bientôt sonner pour le peuple québécois d'exprimer cette volonté démocratique et, par là même, de donner à son gouvernement le mandat d'ouvrir l'étape décisive, entre toutes, de notre histoire.

« Le choix devrait être facile, en effet, aussi bien pour le cœur que pour la raison. Il suffira de penser un peu à la longue fidélité du passé et à toute la vigueur du présent, et puis de songer aussi à ceux et celles qui nous suivront et dont l'avenir dépend si grandement de ce moment-là... ».

★  
★ ★

Ce livre blanc constitue un effort remarquable d'explication des objectifs du gouvernement québécois. Un tel document n'a pas en fait de véritable précédent dans l'histoire politique et constitutionnelle. Il apporte au large débat démocratique aujourd'hui ouvert au Québec les éléments dont chaque électeur avait besoin pour se décider librement.

Partisan ou non de la souveraineté-association, tout québécois connaît désormais la route qui lui est proposée. Un défi où le cœur et la raison font bon ménage : René LEVESQUE reste ici fidèle à son image.

**Christian PHILIP**

## LA QUESTION DU REFERENDUM

Le 20 décembre, M. René LEVESQUE a rendu publique la question qui sera soumise à débat devant l'Assemblée Nationale au mois de février et qui fera l'objet d'un referendum au printemps.

*« Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples.*

*« Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie.*

*« Tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par referendum.*

*« En conséquence,*

**Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ?**

**OUI**   
**NON**

# L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES

Un atout considérable pour l'économie du Québec

Une énergie abondante, bon marché, non polluante et renouvelable, constitue un élément fondamental de l'indépendance économique du pays et un atout important pour son développement.

Lorsque de plus cette énergie s'avère exportable, ce pays peut y trouver une source de revenus en devises qui lui permettra de s'approvisionner en d'autres formes d'énergie qui lui font défaut (notamment pétrole).

C'est le pari qu'a fait le Québec dès la fin des années 60 et le début de la décennie 70 avant même que la crise de l'énergie de 1974 ne vienne confirmer, presque au-delà des meilleures projections, la justification du risque que prenait à l'époque les dirigeants québécois.

A la suite de nombreuses études techniques et d'une réévaluation constante des coûts, les projets finalement arrêtés pour l'aménagement de la rivière La Grande, phase I, ont conduit à des travaux considérables, détournements de rivières, barrages, déplacements de milliards de mètres cubes de terre et de roches, mise en place de centrales gigantesques.

Cette phase I dont le coût global a été estimé à 15 milliards de dollars (soit près de 50% de plus que l'évaluation de 1974) permettra l'installation d'un équivalent de la production de 10 centrales nucléaires modernes. Le Québec s'assure ainsi un atout décisif pour le développement de son économie à partir d'une source d'énergie facilement amortissable, non polluante, indéfiniment renouvelable.

## UNE POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Cette stratégie du développement des ressources hydroélectriques, s'inscrit dans une politique de l'énergie globale qui permet de faire mieux comprendre ces réponses de M. Guy Joron, Ministre délégué à l'Énergie, à une entrevue publiée dans la revue Forces.

□ *L'objectif de doubler, d'ici 1990, la présence des sources québécoises dans le bilan énergétique, semble très audacieux car, enfin, l'électricité ne peut se substituer à toutes les formes d'énergie.*

□ Bien sûr, l'électricité ne peut se substituer à toutes les formes d'énergie. Il faut savoir que le transport représente 30% de la consommation énergétique au Québec. C'est la part du pétrole, part que nous ne pouvons récupérer, même avec la faible part du véhicule électrique, s'il trouvait vraiment sa place. Donc, c'est à l'intérieur du 70% qu'on travaille.

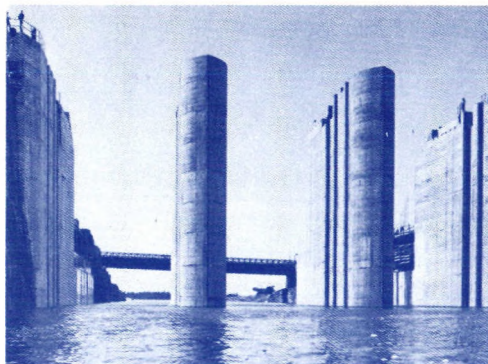
Au moment de la préparation du Livre blanc, dans notre bilan énergétique, la part de l'électricité était de 22% ; aujourd'hui, elle est de 26%, la consommation d'hydrocarbures ayant diminué dans la même proportion. En 1990, je suis assuré que nous en serons à 40%, 42%. Mais, déjà aujourd'hui, avec 26% de consommation d'énergie électrique, nous sommes probablement parmi les plus grands consommateurs d'électricité au monde. En atteignant 50% à la fin du siècle, soit les cinq septièmes de tout ce qui n'est pas transport, on en sera, je crois, à la limite de la pénétration de l'électricité. Aux Etats-Unis, ils en seraient à 12%, et en Ontario, à 14%.

Lorsqu'on évoque les sources québécoises, il s'agit, en premier lieu de l'hydroélectricité dont nous n'exploitons que le tiers du potentiel, en excluant la Baie-James dont l'apport ne fait que commencer. Dans les années 80, nous n'aurons encore aménagé que les deux tiers du potentiel hydroélectrique du Québec. Parallèlement, nous aurons exploré les possibilités qu'offrent nos autres ressources renouvelables et nous aurons su les mettre à contribution. Nous prévoyons que la part des énergies nouvelles devrait être de 5% en l'an 2000, et celle du pétrole et du gaz, passer de 73% qu'elle est maintenant, à 44%, en supposant que celle du charbon se maintienne à 1%. En 1973, l'année fatidique, notre consommation de pétrole représentait à elle seule 73% du bilan ; six ans plus tard, nous l'avions réduite à 66%.

□ *Quelle est la situation du Québec dans la conjoncture énergétique mondiale ?*

□ Le Québec est en bonne situation et, même si cela semble paradoxal, c'est en grande partie parce que nous sommes parmi les plus gros consommateurs au monde per capita. Par exemple, pour un dollar de produit national brut, nous consommons trois fois plus d'énergie que les Français.

Ainsi, le fait que nous ayons toujours consommé de façon irrationnelle nous laisse aujourd'hui une bonne marge de rattrapage, simplement en devenant raisonnables, plus conscients, plus judicieux dans l'utilisation de l'énergie. Et nous sommes



déjà en voie d'amélioration à ce chapitre, puisque, depuis cinq ans, notre consommation d'énergie a pratiquement plafonné, alors que notre niveau de vie, notre bien-être ont continué d'augmenter. Voilà pour la consommation.

Quant à la production, on peut dire que le Québec est un des rares coins du monde dont les besoins énergétiques pourront être comblés en majorité par des ressources renouvelables. Et ce fait n'est pas banal ! Nous sommes les plus « électrifiés », avec encore un potentiel d'énergie renouvelable à développer, n'utilisant actuellement que le tiers de nos ressources économiques aménageables. Nous sommes donc dans une situation enviable, à moyen terme.

## PRÉPARER L'AVENIR

M. Guy Joron :

□ Il est évident que le Québec a tout intérêt à faire valoir ses produits d'exportation sur le marché international. Nous, nous ne pouvons pas exporter notre eau, mais nous pouvons exporter ce qu'elle nous a permis d'apprendre, ce que, mieux que personne, les Québécois ont appris à maîtriser : la technique.

Ainsi, en ce qui a trait au transport d'énergie électrique, à la tension, à la gestion d'un réseau centralisé, les Québécois ont acquis un savoir-faire, et ça, c'est un produit exportable, n'importe où, qu'il y ait de l'eau ou qu'il n'y en ait pas. Ce que je dis là, c'est valable pour la Chine et le Brésil, comme pour l'Arabie Saoudite où il n'y en a pas. On a donc un produit éminemment exportable, et c'est très heureux que la Baie-James attire l'attention sur nous. C'est pourquoi je crois tellement à l'importance de la nouvelle filiale d'Hydro-Québec, Hydro-Québec International, dont le mandat est justement de mettre à la disposition d'entreprises productrices et distributrices d'électricité, ses ressources humaines de même que le savoir-faire acquis dans la réalisation des grands travaux de transport et de distribution d'électricité en Amérique du Nord.

En plus de profiter directement des ressources de la société-mère, Hydro-Québec International puise au potentiel de la Société d'énergie de la Baie James, de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, et s'associe également avec d'autres sociétés d'ingénierie du Québec dans leurs démarches pour l'obtention de contrats ou la réalisation de projets d'envergure. Hydro-Québec International est promise à un avenir extraordinaire à mon avis. Cette association de toute l'expérience acquise par Hydro-Québec et les firmes privées, conseils ou autres, en génie, est considérable et déjà reconnue.

Dans cette perspective de monnaie d'échange, il faut compter aussi nos surplus saisonniers d'électricité qui nous permettent, d'une part, de bénéficier d'échanges avec les réseaux des provinces canadiennes voisines et, d'autre part, de vendre aux Etats du Nord-Est américain, des excédents d'électricité durant la saison estivale.

## Suite des échos québécois

### Les créditistes libres de dire oui ou non

Le Crédit Social du Canada réclame toujours pour le pays « une véritable confédération » et le parti laisse pour l'heure chacun de ses membres opter personnellement pour le OUI ou pour le NON lors du référendum sur la souveraineté-association. Voilà quelques-unes des conclusions qui se sont dégagées du conseil provincial du Crédit social tenu le 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Trois-Rivières en présence du chef national du parti, M. Fabien Roy.

### Une grande étude historique sur Papineau

Robert Rumilly vient de publier à Montréal chez Fides, collection Vies canadiennes, deux tomes imposants sur « **Papineau et son temps** ». Louis-Joseph Papineau (1786-1871), chef du Parti Canadien (français) porta en Angleterre en 1823 la requête de 60 000 Canadiens contre l'union du Bas-Canada (le Québec) au Haut-Canada (l'Ontario). Il fut en guerre contre trois ou quatre gouverneurs anglais. Par son action et ses discours, il fut un artisan du soulèvement armé de 1837. Exilé aux États-Unis puis en France, il sera de nouveau député de 1848 à 1854 mais jouera un rôle moins important. La vaste étude de M. Rumilly nous restitue l'étonnante destinée de Louis-Joseph Papineau, précurseur malheureux du nationalisme québécois.

### La S.S.J.B.-M. applaudit au livre blanc

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, présidée par M. Jean-Marie Cossette, approuve les grandes orientations définies dans le livre blanc sur la souveraineté-association. En conclusion, la S.S.J.B.-M. « invite tous les Québécois, d'où qu'ils viennent et où ils se trouvent, à taire leurs chicanes, à resserrer les rangs et à s'engager dans la voie du OUI au Québec. Aujourd'hui, à cause de notre désunion, le Québec n'est encore qu'un Etat partiel parmi les 60 qui existent actuellement en Amérique du Nord. Demain, dans l'unité retrouvée, grâce à l'unité retrouvée, le Québec sera l'un des trois pays souverains de cette même Amérique du Nord ».

### un nouveau Consul Général de France à Québec

Succédant à M. Marcel BEAUX, nommé au Tchad et dont les associations France-Québec et Québec-France ont pu apprécier la compétence et mesurer l'amitié, M. Henri RETHORE a pris ses fonctions le 17 novembre. M. RETHORE connaît déjà bien le Québec pour avoir dirigé le service de coopération technique à Paris pendant plusieurs années.

### Clark défait à cause des créditistes

Les créditistes de Fabien Roy, en désaccord avec le budget présenté par M. Crosbie et notamment sur la taxe de 18 cents qu'Ottawa veut instaurer sur l'essence, décident de retirer leur appui au gouvernement conservateur de M. Joe Clark le 13 décembre. Mis en minorité à la Chambre des Communes d'Ottawa, les conservateurs tenteront de confirmer leur victoire du printemps dernier en février prochain lors des élections générales.

### L'extrême-gauche au Québec

Une série d'articles, remarquablement documentés, écrits par M. Jacques Benoît et publiés dans le quotidien « La Presse » du 7 au 18 mai et du 18 au 25 juin 1977, a été éditée en brochure sous le titre « **L'extrême-gauche** » (« La Presse », 7 rue Saint Jacques, Montréal).

### Manitoba-Québec, le parallèle factice

Selon M. Jean Morisset, professeur de géographie à l'Université du Québec à Montréal, le parallèle entre la situation du Manitoba et celle du Québec est factice : « Le problème est que le Québec exprime un point de vue essentiellement national et non provincial, alors que le Manitoba a précisément voulu abroger non pas une langue, mais la nation francométrice dont il était issu. L'extinction du français dans l'Ouest sert donc d'instrument à une politique de génocide linguistique. (...) Il s'agit donc d'un processus entièrement factice que cette mise en parallèle des conséquences d'un fait accompli depuis bientôt un siècle (l'assimilation des Franco-Canadiens) contre les dommages présumés d'un fait non-accompli (l'assimilation des Anglo-Québécois) ».

### Vive opposition du patronat québécois

Le Conseil du Patronat Québécois (C.P.Q.) présidé par M. Pierre Côté, a lancé le 23 novembre sa propre campagne en faveur du NON en traitant le livre blanc sur la souveraineté-association de « texte partisan indigne d'un gouvernement démocratique » et en reprochant à M. René Levesque d'y confondre son rôle de chef du gouvernement et de chef de parti politique. « Nous disons NON, conclut le C.P.Q., parce qu'il serait faux de croire que nous n'avons rien à perdre ».

### Une maison du Québec en Acadie

Le conseil d'administration de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (S.A.N.B.) s'est prononcé en faveur de l'établissement d'une Maison du Québec en Acadie. La possibilité d'un tel établissement avait été évoquée en juillet 1979 lors de la deuxième rencontre des peuples francophones à Québec.

### La nouvelle entente Québec-Canada

Dans ce livre blanc, publié début novembre, le gouvernement du Québec présente aux Québécois et aux Québécoises sa proposition pour une nouvelle entente qu'il négocierait avec le reste du Canada, à la suite d'une réponse positive au référendum. Ce document, publié par l'Editeur officiel du Québec, peut-être commandé auprès de la Documentation Française (29, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07).

### La C.S.N. noyauté par des cellules marxistes

« Le Devoir » du 11 décembre publie un document interne de la C.S.N. révélant qu'« il existe à l'intérieur de la C.S.N. des « cellules » structurées de militants marxistes-léninistes, chapeautées par un « Comité C.S.N. » qui, dès le mois d'août dernier, mettait en branle un plan d'action pour amener cette centrale et la F.T.Q. à adopter en rapport avec le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité des travailleurs une attitude anti-péquistes essentiellement définie dans les groupes politiques d'extrême-gauche ».

Deux jours plus tard, le Bureau fédéral de la C.S.N. confirmait implicitement ces informations en adoptant une déclaration dans laquelle il

dénonçait comme étant « essentielle-ment politique, parasitaire et opportuniste » le plan d'ingérence mis au point par les cellules marxistes-léninistes pour influencer le déroulement du débat sur le projet de la loi 17 à l'intérieur de cette centrale.

### Charron invite Ryan à se départir du « bien mal acquis »

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, a sévèrement attaqué le chef du Parti Libéral du Québec, M. Claude Ryan, pour le retard qu'il met à se débarrasser des contributions versées à la caisse de son parti par divers entrepreneurs. M. Charron a insisté notamment sur les \$ Can 700.000 versés à la caisse libérale par les firmes d'ingénieurs Desjardins et Sauriol et Régis Trudeau et Associés, deux compagnies montréalaises qui ont eu de nombreux contrats lors des Jeux Olympiques de 1976. Le leader péquiste a rappelé que la commission Malouf, qui enquête sur les coûts des Jeux de 1976, a établi, au cours de ses audiences publiques, que ces contributions avaient été versées au plus fort des divers travaux de construction. « **Ces contributions constituent un véritable détournement de fonds publics et ces sommes reposent toujours dans la caisse du P.L.Q.** » a ajouté M. Charron en invitant évidemment le chef libéral à se débarrasser au plus tôt de « **ce bien mal acquis** ».

### Le F.L.Q. était-il contrôlé par la police ?

En reprenant ses audiences publiques après sept mois d'analyse et d'interrogatoire à huit-clos, la Commission d'enquête sur les opérations policières en territoire québécois présidée par M<sup>e</sup> Jean Keable, a diffusé le 20 novembre une déclaration faisant le point sur l'état des travaux : « Quelque part entre l'opération policière et l'action terroriste, des actes sont posés par des personnes dont l'appartenance est ambiguë. Ces personnes possèdent des liens suffisamment étroits avec un corps de police pour que ce dernier leur assigne ce qu'on appelle en langage policier un « contrôleur » : elles sont en outre liées d'assez près aux éléments terroristes pour participer, avec l'acquiescement de leur contrôleur, à des actions qui relèvent du soutien de la pratique du terrorisme, sinon de cette pratique elle-même. La diffusion de communiqués au nom du F.L.Q. relève de ces activités de soutien au terrorisme ».



## ALSACE-QUEBEC

Un bon programme pour la nouvelle Association.

« Nous avons reçu pendant deux semaines deux stagiaires Québécois qui ont tenté de découvrir la réinsertion sociale en Alsace. Cela impliquait un travail de prise en charge important ; tout s'est déroulé correctement et le résultat a été très positif.

Une soirée d'animation aura lieu en janvier ou février, qui devrait permettre aux Strasbourgeois de découvrir de multiples aspects du Québec : films, diapositives, animation musicale, danses, buffet...

Durant la deuxième semaine du mois d'avril 80 aura lieu un mini-congrès ou journées d'études sur les problèmes posés par la violence, avec des intervenants Alsaciens et Québécois.

Des stages individuels seront réalisés durant l'été.

Nous tentons également d'aider deux groupes, l'un de 30 danseurs et l'autre d'une quarantaine de lycéens à réaliser un projet de voyage au Québec ».

## VAR-QUEBEC

— Lancement d'une antenne de France-Québec dans le Var le 19 janvier 1979.

— Réunion d'information « France-Québec » le 23 février 79.

— Fin de semaine consacrée au Cinéma Québécois (diaporamas-documentaires-film « Le Taureau ») les 21 et 22 avril 79.

— Réunion d'information « France-Québec » le 28 avril 79.

— Assemblée Générale et lancement de Var-Québec le 6 octobre 79.

— Réunion culturelle à Châteauvallon les 13 et 14 octobre 79. Var-Québec participait à cette réunion.

— Diaporamas « Connaissance du Québec ». Première partie le 30 novembre 79 à la Maison des Jeunes et de la Culture.

— Permanence tous les vendredis de 18 h à 19 h à la Maison des Jeunes et de la Culture, Place Paul Comte à Toulon.

## FLANDRE - QUEBEC

Du 1<sup>er</sup> au 2 septembre, Odile CHARPENTIER et Yann RAFFOUX ont pu découvrir le Québec, grâce à leur perspicacité lors du Concours de la Semaine du Québec.

Du 26 août au 8 septembre, c'était au tour d'une quinzaine de membres de l'Association de découvrir le Québec. Des élus municipaux participaient à ce voyage et ont été reçus par leurs collègues de Répigny (Banlieue de Montréal).

Le 7 octobre, enfin, l'Association Flandre - Dunkerque a participé à la propagande du spectacle présenté au Théâtre de Dunkerque, par Robert Charlebois, le célèbre chanteur québécois.

Plusieurs projets sont en cours, notamment l'établissement d'un dossier économique sur Dunkerque et la région qui sera diffusé aux organismes économiques québécois, des échanges de correspondance nombreux, un jumelage avec une section québécoise de l'Association Québec - France, des échanges individuels, un voyage au Québec . . .

## GATINAIS QUEBEC

### juillet

— Accueil du groupe québécois " La Majeur " de Charlesbourg dans le cadre d'un stage de chant choral francophone organisé par Mme GOURANDY de Gien.

— Concerts de Montargis.

— Tenue d'un stand " Gâtinais - Québec " « la Foire-Exposition de " La Madelaine " ».

### octobre

— Troisième Gala annuel. Très agréable soirée malgré le nombre peu élevé de participants.

### décembre

— Préparation d'un voyage au Carnaval de Québec avec accueil en famille.

— Projections de diapositives.

## FOREZ-QUEBEC

SEPTEMBRE : Réunion de préparation de la rentrée

OCTOBRE : 6 - réunion interrégionale en Val d'Aoste  
9 - Reprise de la permanence et Conseil d'Administration  
Démarches pour la déclaration officielle du Journal le Carribou.

NOVEMBRE : Entrevues avec des journaux  
Projections de films  
Conférence de M. André COTE de l'Université Laval

DECEMBRE : 11 - Assemblée Générale et projection de films.

## CHATELLERAULT QUEBEC

De nombreuses manifestations québécoises et acadiennes organisées par l'Association. Il faut retenir pour ce dernier trimestre :

— En octobre, un voyage de " l'Age d'Or " québécois étant en cours en France, MM. COT-NOIR et LACASSE, les accompagnateurs, ont fait un crochet pour passer deux jours avec nous, et prendre contact avec les responsables des " Clubs du 3<sup>e</sup> Age " à Châtellerault.

— Au nombre des manifestations intéressantes, nous ne manquons pas de compter l'exposition " François-Xavier GARNEAU " (historien de la fin du 19<sup>e</sup> siècle dont la famille est originaire de La Grimaudière) qui a écrit une histoire du Canada. L'exposition était organisée par le Consulat Général du Canada.

— L'Association a tenu un stand à la Foire de septembre, à Châtellerault, où elle a vendu livres et disques, et distribué brochures et journaux.

— Si nous mentionnons la soirée de compte-rendu de Daisy MARTIN et Claude GAUDIN, avec projections de diapos, et les conférences prévues dans le cadre du " Canada devant le Référendum ", nous aurons fait un tour fidèle mais succinct - des activités de Châtellerault-Québec, Souvenir Acadien.

## CAMBRESIS-HAINAUT- QUEBEC

### 1979

— Tout d'abord création de l'Association puis reconnaissance par France-Québec.

— Participation à une foire commerciale « Foire de la Bêtise ». Pour nous faire connaître, sous forme d'un stand.

— Réception avec la Mairie de Cambrai d'une Délégation Gouvernementale Québécoise venue étudier et comparer le système de formation permanente français. A cette occasion, réalisation à l'Hôtel de Ville de Cambrai d'une petite exposition « Coup d'œil sur le Québec ».

### Projets 80

— Dîner-débat sur le référendum québécois (samedi 23 février normalement) avec M. Yves MICHAUD, Délégué Général du Québec et avec la participation effective du Président d'Honneur, M. Jacques LEGENDRE, Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle continue.

— Une semaine du Cinéma québécois au 2<sup>e</sup> semestre.

— Venue d'un artiste québécois (Gilles Vigneault, Félix Leclerc ?) lors du festival de la Bêtise.

— Une exposition sur le Québec à Valenciennes.

## COTISATIONS



La plus grande partie des membres ont déjà renouvelé leur cotisation aux associations régionales et nationales. Mais certains ne l'ont pas encore fait.

Pour ne pas risquer de sortir de notre fichier d'adresse.

### RENOUVELEZ VITE VOTRE ADHÉSION

#### Bulletin d'adhésion

Nom .....Prénom .....

Adresse .....

.....Code Postal .....

Tél. ....

**Etudiants 30 F**  
**Actif 50 F**

**Couple 80 F**  
**Bienfaiteur 120 F**



## Catalogue " NOUVELLE-FRANCE "

Livrés - disques - journaux - articles d'importation  
Québec - Acadie - Louisiane - Amérique du Nord

COMPTOIR DE LA NOUVELLE-FRANCE, S.A.R.L.

### C. N. F. QUÉBEC - LOUISIANE

68-70, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS

Tél. : 544 49-37

Télex : 202 861 F

N.B. — Notre librairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30  
(le samedi après-midi de 13 h 30 à 18 h 30)  
Métro : St-Placide / Sèvres-Babylone / Vaneau

#### BON POUR CATALOGUE GRATUIT

Envoyez-moi votre catalogue

#### " NOUVELLE-FRANCE "

NOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

Je suis plus particulièrement intéressé par :

le Québec  l'Acadie  la Louisiane

notamment pour les

livres  disques  journaux

## associations régionales

### ASSOCIATIONS REGIONALES

#### 1/Alpes-Québec (Dauphiné )

a/s M. Jean Tournon  
Maison du Tourisme  
14, rue de la République  
38027 Grenoble  
tél. : (76) 42.72.76

#### 2/Alpes-Léman-Québec

a/s M. Jean-Michel Hercourt  
1, av. Jules-Ferry  
74100 Annemasse  
tél. : (50) 38.45.76

#### 3/Alsace-Québec

a/s M. Yves Besancenot  
4, rue du Lavoisier  
67760 Gamsheim  
tél. : (88) 96.94.93

#### 4/Armorique-Québec

a/s M. Jean Montaufray  
Place de l'Eglise  
56110 Gourin  
tél. : (97) 23.43.23

#### 5/Béarn-Québec

a/s J.M. Devito  
51, av. Philippon  
64000 Pau  
tél. : (69) 02.66.11

#### 6/Bourgogne-Québec

a/s M. Michel Labori  
Le Hameau-sous-la-forêt  
Brion - 71190 Etang s/Arroux  
tél. : (85) 82.20.82

#### 7/Brive-Québec

a/s M. Alain Le Floch  
Impasse Emile-Magne  
19300 Brive  
tél. : (55) 87.50.14

#### 8/Brouage-Québec

a/s Mme Michèle Olivet  
RD n° 3 Hiers-Brouage  
17320 Marennes  
tél. : (46) 85.10.04

#### 9/Calvados-Québec

a/s M. Hervé Bernard  
B.P. 235  
14005 Caen Cédex  
tél. : (30) 81.42.83

#### 10/Cambrésis-Québec

Médiathèque  
a/s M. Régis Boulant  
3, rue St-Georges  
59400 Cambrai

#### 11/Chatelleraut-Québec

a/s M. Jean Barreau  
6, allée des Rivages  
86100 Chatelleraut

#### 12/Champagne-Québec

Resp. Michel Delisle  
Centre International de Séjour  
Parc Léo-Lagrange  
51100 Reims  
tél. : (26) 40.52.60

#### 13/Côte d'Azur-Québec

Mme Thirion-Hermann  
Pacanaglia  
Grande Corniche  
06360 Ezé Bord-de-Mer

#### 14/Essonne-Québec

a/s M. Robert Gatellier  
30, rue Pascal  
91700 Ste-Geneviève-des-Bois  
tél. 015.47.78

#### 15/Flandres-Québec

Pdt Marcel Merlen  
Hôtel-de-Ville  
59240 Dunkerque  
tél. : 65.98.00 poste 224

#### 16/Forez-Québec

a/s M. Jean-Claude Raffy  
« Les Aravis » Le Plat Haut  
42390 Villars  
tél. : (77) 74.03.10

#### 17/Gâtinais-Québec

a/s M. Boytard  
Syndicat d'Initiative  
Mairie de Montargis  
45200 Montargis  
tél. : (38) 85.05.94

#### 18/Grand-Quévilly-Québec

a/s M. Jean Hollande  
Mairie du Grand-Quévilly  
76120 Grand-Quévilly  
tél. : (35) 63.81.23

#### 19/Guadeloupe-Québec

a/s M. Claude Camicas  
17, allée Bologne Ducharmoy  
97120 St-Claude

#### 20/Jura-Québec

5, rue Mathi  
Montmorot  
39000 Lons-le-Saulnier  
tél. : (84) 47.13.84

#### 21/Limousin-Québec

a/s Mme Lucy Bourret  
Mazaudon  
87240 Ambazac  
tél. : (55) 39.62.79

#### 22/Lyon-Québec

M.A.C.L.Y.  
23, rue Tramassac  
69005 Lyon  
tél. : (78) 37.03.44

#### 23/Maine-Québec

a/s M. Alain Cadel  
54, rue Victor-Hugo  
72000 Le Mans

#### 24/Rouen-Québec

Mme Béghin  
B.P. 1092  
76000 Rouen

#### 25/St-Malo-Québec

a/s Daniel Rota  
23, bd de la Tour d'Auvergne  
35400 St-Malo  
tél. : (99) 56.78.76

#### 26/Val-de-Marne-Québec

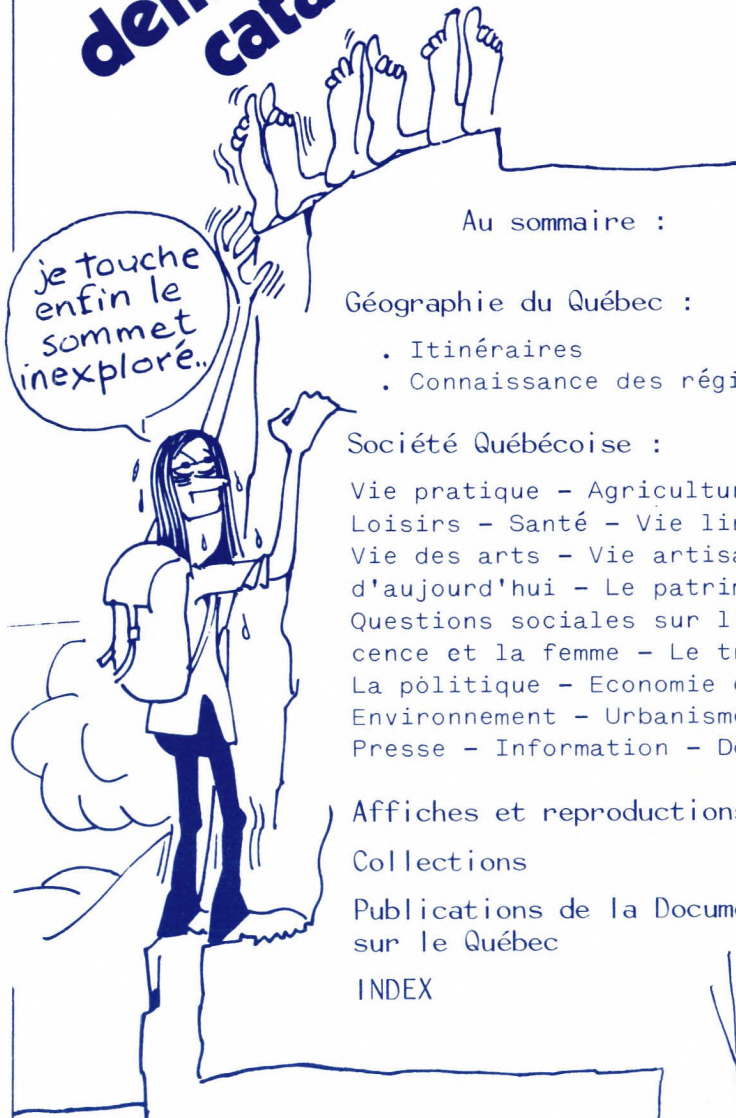
M. Barda  
80, rue d'Arcueil  
94250 Gentilly  
tél. : 588.33.13

#### 27/Var-Québec

a/s M. René Roger  
11, rue du Gal Changarnier  
83000 Toulon  
tél. : (94) 69.41.52

des livres, des affiches

**demandez le Québec  
catalogue**



Au sommaire :

Géographie du Québec :

- Itinéraires
- Connaissance des régions

Société Québécoise :

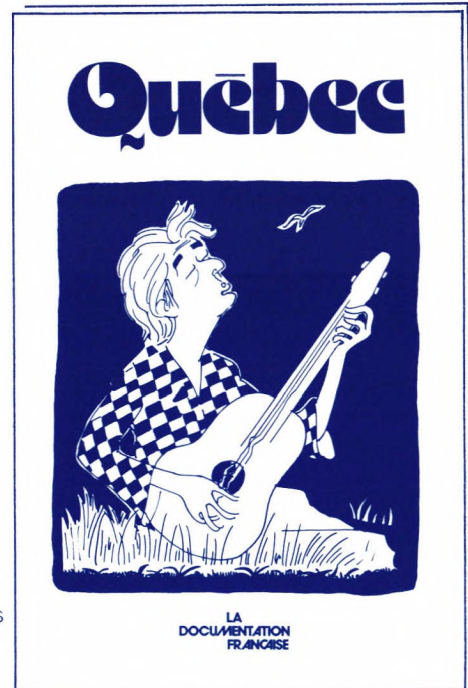
Vie pratique - Agriculture - Sports -  
Loisirs - Santé - Vie linguistique -  
Vie des arts - Vie artisanale d'hier et  
d'aujourd'hui - Le patrimoine - L'histoire -  
Questions sociales sur l'enfance, l'adoles-  
cence et la femme - Le travail - Le droit -  
La politique - Economie et commerce -  
Environnement - Urbanisme - Sciences -  
Presse - Information - Documentation

Affiches et reproductions

Collections

Publications de la Documentation Française  
sur le Québec

INDEX



**LA  
DOCUMENTATION  
FRANÇAISE**

31, quai Voltaire 75340 PARIS Cedex 07  
165, rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03

Commandes à adresser : 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cédex

diffuse en France  
les publications du gouvernement  
québécois

